

FRÉGAULT, Guy, « Politique et politiciens au début du XVIII^e siècle », *Écrits du Canada français*, no XI (Montréal, 1961) : 90-208.

Rosario Bilodeau

Volume 15, Number 4, mars 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302158ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302158ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bilodeau, R. (1962). Review of [FRÉGAULT, Guy, « Politique et politiciens au début du XVIII^e siècle », *Écrits du Canada français*, no XI (Montréal, 1961) : 90-208.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(4), 599–600.
<https://doi.org/10.7202/302158ar>

LIVRES ET REVUES

FRÉGAULT, Guy, « Politique et politiciens au début du XVIII^e siècle », *Ecrits du Canada français*, no XI (Montréal, 1961) : 90-208.

Située dans le contexte de la civilisation canadienne du régime français, cette étude en expose un des aspects principaux. Si elle ne retrace qu'une douzaine d'années de la vie politique canadienne, soit de 1700 à 1712, elle est riche de renseignements et d'enseignement. Loin de nous présenter des simplifications massives, trop faciles pour être vraies, l'historien nous introduit dans ce monde complexe où compte, tout autant que les attributions et les privilèges attachés aux divers postes des gouvernements métropolitain et colonial, le caractère des personnages en place. Les facteurs qui jouent à ce moment-là sur la vie politique canadienne retrouvent leur importance relative avec les nuances qu'impose leur complexité, et les éléments décrits s'insèrent dans un ensemble en dehors duquel ils perdraient leur signification.

L'auteur nous renseigne sur les « mécanismes politiques et administratifs » et sur « le caractère des hommes qui les animent ». Il importait de dégager l'existence des structures et d'en reconnaître les limites. Le roi et le secrétaire d'Etat à la Marine, le second surtout, exercent une grande autorité sur les affaires coloniales. Il ne faut pas oublier cependant les institutions et les hommes qui de l'extérieur font pression sur les décisions de la Cour. Dans la colonie, du reste, le gouverneur et l'intendant « ont assez d'influence sur le ministre de la Marine pour lui inspirer la politique à mettre en place au Canada ». Ils se partagent un pouvoir que la métropole a voulu équilibrer. Il faut retenir que « leur action commune, malgré tous les tiraillements qui l'ont accompagnée, conserve, après 1700, une importance bien supérieure à celle de leurs dissensions ». Ces deux derniers personnages doivent compter de plus avec les conseillers au Conseil supérieur dont l'influence a été variable. Ce gouvernement, comme le fonctionnarisme colonial, correspond assez bien aux besoins de l'époque. L'auteur apporte des jugements justes et nuancés sur le caractère de l'Etat colonial et montre clairement comment il diffère de l'Etat métropolitain.

Dans ces cadres, l'action des politiciens va maintenant se prêter à un examen significatif. Ici apparaît l'individualité mouvante. Les figures de Champigny, de Callières, de Vaudreuil, d'Auteuil et des Raudot évoluent sous nos yeux et éclairent au passage la société et les groupes d'intérêts auxquels ils sont liés. Toute cette partie de l'étude révèle les querelles d'intérêts, les passions, les vues des administrateurs. Ainsi sommes-nous amenés à constater « la médiocrité... de la plupart des hommes engagés dans la vie publique » durant la période étudiée, et à nous rendre compte de « l'existence des petites coalitions qui gravitent autour du pouvoir ».

Cette étude éclaire d'un jour nouveau la vie de cette époque. Elle ne nous apprend pas seulement comment les choses se passaient chez les hommes qui gouvernaient la colonie; elle met en garde contre des jugements faussés par des comparaisons superficielles, et invite les chercheurs à poursuivre plus intensément la peinture de la vie des Canadiens du temps en leur indiquant les écueils à éviter s'ils veulent comprendre la politique canadienne d'avant 1760. Aussi bien, les documents ne manquent pas qui permettent de retracer l'histoire du régime français, si l'historien possède quelque sens de l'interprétation, si pour lui l'histoire « est une réponse à une question qu'il sait poser ». M. Frégault ne se contente pas de décrire la vie politique de cette période; il en fournit une explication. Il la présente en outre avec la rigueur, l'objectivité, la qualité de style et une économie de mots auxquelles il nous a depuis longtemps habitués.

Collège militaire royal de St-Jean

ROSARIO BILODEAU